



santésuisse

Communiqué

Soleure, le 11 mars 2013

Compensation rétroactive des primes d'assurance-maladie depuis 1996

Attention : courtiers et intermédiaires malhonnêtes à l'œuvre

santésuisse, association faîtière des assureurs-maladie suisses met en garde contre les courtiers et intermédiaires malhonnêtes qui profitent de la discussion actuelle concernant la compensation rétroactive de primes d'assurance-maladie « payées en trop ou en insuffisance » pour importuner les assurés des cantons concernés. santésuisse condamne cette façon d'agir avec la plus grande fermeté.

Certains courtiers n'hésitent pas à utiliser un nom suggérant une autorité ou un lien avec des assureurs ou même avec santésuisse, ce qui leur confère un semblant de crédibilité. Il faut, semble-t-il, donner l'impression que santésuisse soutient ces pratiques. Les plaintes contre des courtiers allant « à la chasse au client » en prenant prétexte de la discussion sur la compensation des primes se sont accumulées dernièrement.

Les courtiers n'ont aucun rôle à jouer

Le Parlement délibère actuellement de l'éventualité d'une correction rétroactive des primes depuis 1996. Si une décision définitive devait être prise au cours des prochains mois et lorsque les modalités d'application en auront été fixées, les assurés concernés en seront avisés par écrit par leur assureur. Les courtiers et les intermédiaires n'ont aucun rôle à jouer ici. santésuisse condamne les pratiques peu sérieuses et contraires à toute éthique de certains courtiers et incite la population à se montrer extrêmement prudente lorsqu'elle reçoit un appel téléphonique. Par ailleurs, santésuisse ne collabore jamais avec des courtiers ou tout autres démarcheurs.

Plainte envisagée

santésuisse étudie par ailleurs l'opportunité de porter plainte contre inconnu pour l'usage fallacieux de l'appellation santésuisse.

Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.

Informations complémentaires :

Anne Durrer, porte-parole, tél. 031 326 63 68 / 076 222 08 90, anne.durrer@santesuisse.ch

Ce communiqué peut être téléchargé en français et en allemand sous : www.santesuisse.ch